

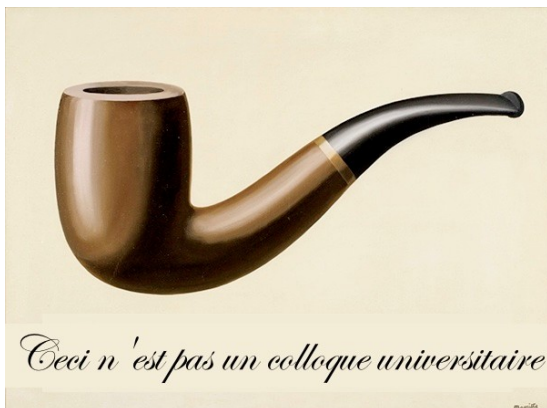
Ceci n'est pas un colloque universitaire

Du 7 au 8 Janvier, l'association loi 1901 "Le Collège de Philosophie" présidé par l'un de nos collègues de la Faculté des Lettres (Pierre-Henri Tavoillot) organise un colloque intitulé « Après la déconstruction : reconstruire les sciences et la culture ». Utilisant pernicieusement le crédit de l'université qui l'héberge - l'université est un lieu de liberté d'expression, cette réunion partisane se présente comme un colloque "d'échanges scientifiques" visant à "étudier les tenants et aboutissants de la pensée décoloniale, "wokisme", ou "cancel culture" et comment elle s'introduit dans le système éducatif pour y imposer une morale au détriment de l'esprit critique" (sic). Les conclusions de ce "colloque" sont déjà connues, puisqu'elles sont dans son titre : la "cancel culture" (terme utilisé par les conservateurs américains et amalgamé ici avec la pensée décoloniale, courant intellectuel anti-raciste) venue des États-Unis aurait détruit les sciences et la culture, et il faudrait les reconstruire. **Par un grossier retournement de la réalité, ce pseudo-colloque universitaire implémente exactement ce qu'il entend dénoncer : le camouflage d'une idéologie sous couvert de recherche universitaire, aidé par la localisation de cette réunion politique dans une université !**

La liberté d'expression est la règle à l'université, et il est donc possible d'y organiser des réunions politiques. Une réunion de La France Insoumise ou d'En Marche qui y aurait lieu n'entraînerait aucun doute sur l'absence de caractère universitaire d'une telle réunion. Par contre, un "colloque" organisé par "le Collège de Philosophie" (qui n'a aucune reconnaissance universitaire) utilise la tutelle du lieu pour déguiser des propos idéologiques en "recherche" ou "échanges scientifiques".

SUD Éducation appelle les collègues de toute catégorie professionnelle et les étudiant.e.s à ne pas tomber dans le panneau de ce colloque idéologique pseudo-scientifique

1. Un parti pris idéologique revendiqué, indigne d'un vrai colloque scientifique



Sans prendre en compte la réalité du racisme, du sexisme, des oppressions coloniales, ce colloque s'oppose à leur étude sociologique ou historique. Le constat est fait dès la présentation du colloque : un "ordre moral" serait introduit (comment ? par qui ?) qui serait "incompatible" avec le système éducatif. On parle d'ailleurs de "wokisme" ou de "cancel culture" dont les définitions sont absentes, ce qui peut laisser penser que les organisateurs et organisatrices ne les connaissent pas elles-mêmes ou choisissent

délibérément de les garder dans le flou (rendant ainsi plus facile leur caricature et leur condamnation). On peut remarquer que le terme "pensée décoloniale", présenté comme synonyme de ces termes, est au contraire revendiqué par des courants anti-racistes, ce qui confirme la connaissance rigoureuse que les organisateurs du colloque semblent avoir des courants de pensée dont ils entendent discuter.

Et surtout, dans ce "colloque", aucune trace de la *disputatio*, une des règles de base de la recherche et de son intégrité. Aucun-e représentant-e des études décoloniales n'intervient dans cet évènement. Ceci n'est donc pas un colloque universitaire mais un colloque politique et idéologique.

2. Une réunion politique et publicitaire

Les intervenant.e.s de ce colloque ne sont pas neutres. Une discussion sérieuse autour de questions scientifiques impliquerait la présence d'intervenant.e.s varié.e.s et la possibilité d'un débat contradictoire. Toutefois, beaucoup des intervenant.e.s invité.e.s sont connu.e.s plutôt pour leur opposition médiatique aux questions de l'antiracisme et du féminisme, que pour leur travaux de recherche sur ces questions : Mathieu Bock-Côté et ses aspirations identitaires décrites dans "L'empire du politiquement correct", qui remplace désormais Éric Zemmour sur CNEWS, Jacques Julliard qui ironise sur une gauche qui aurait abandonné la nation et l'identité nationale au profit de la diversité (voir les conclusions "L'esprit du peuple"), Nathalie Heinich dont on peut supposer qu'elle parlera "des enjeux épistémologiques de la post-vérité" plutôt en tant que signataire de la tribune "Non au séparatisme islamiste" du Figaro (mars 2018) qu'en tant que sociologue de l'art, pour prendre des exemples connus... De plus que vient faire une table ronde de "témoins" du "néoracisme", invitant entre autres Pascal Bruckner, essayiste, dans un colloque universitaire ? La présence du romancier fait résonner ses propos manichéen sur la lutte contre l'islamophobie, la comparant à une "chasse aux sorcières", ou ses accusations contre Rokhaya Diallo, mettant en cause son militantisme comme ayant entraîné les attentats meurtriers contre Charlie Hebdo en 2015. Face à des intervenant.e.s aussi politisé.e.s et venu.e.s défendre leurs écrits politiques au regard du programme, où est la contradiction ? Remarquons que le ministre de l'Éducation Nationale semble avoir le temps de sonner le départ de ces deux jours de réunion, alors que la situation des établissements scolaires est catastrophique.

3. Un évènement de propagande de la "pensée" réactionnaire

En conséquence, nous appelons nos collègues et les étudiant.e.s de Sorbonne Université à être vigilant.e.s vis-à-vis du déguisement universitaire d'une idéologie réactionnaire en vogue actuellement. Ce "colloque" ne peut être considéré comme indépendant des attaques médiatiques et politiciennes envers des collègues, accusé.e.s d'"islamogauchisme" par les ministres de l'ESR et de l'Éducation Nationale, ainsi que des personnalités politiques dans la droite ligne de l'extrême-droite qui en d'autres temps accusait l'Université d'être sous l'emprise judéo-maçonnique (voir la Une de Paris Soir du samedi 31 Novembre 1940). Nous pensons que ce colloque pseudo-scientifique vise à légitimer ces attaques, et à censurer toute pensée universitaire critique des dominations. **Dans le respect des traditions universitaires, nous appelons au contraire à défendre les libertés pédagogiques et de recherche et l'indépendance de nos collègues face à l'ingérence des tutelles politiques nationales ou régionales. Ce n'est que dans de telles conditions que la recherche et les idées nouvelles peuvent s'épanouir !**

SUD éducation Sorbonne Université
<https://www.sud-su.fr/>

Annexe au verso : lettre ouverte à la présidente de l'Université, envoyée ce jour par la section SUD Éducation de Sorbonne Université

Lettre ouverte à la présidente de Sorbonne Université

Madame la présidente,

Les 7 et 8 janvier 2022, quelques jours après votre prise de fonction, se tiendra dans un amphithéâtre de la Sorbonne un évènement intitulé « *Après la déconstruction : reconstruire les sciences et la culture* ». Cet évènement est organisé par le Collège de philosophie, une association loi 1901 présidée par un enseignant-chercheur affecté à l'UFR de philosophie de Sorbonne Université. Sur son site, le Collège de philosophie se présente comme un centre de recherche, et définit son évènement comme un colloque international. Dès lors, la responsabilité et l'image de notre université sont engagées.

Vous le savez, les président-es d'université sont responsables de la sécurité générale des personnels de leur établissement, et sont chargés d'une mission de prévention des risques professionnels. C'est une grande responsabilité, puisqu'elle peut être engagée devant la justice[1], mais elle est essentielle pour permettre aux personnels d'exercer sereinement leur métier.

Or la plupart des intervenants de cette réunion politique sont signataires du « [manifeste des 100](#) » qui appelait à la dénonciation des "islamo-gauchistes" (257 signataires à ce jour). Un certain nombre sont également membres de l'« Observatoire du décolonialisme », dont l'activité principale semble aussi être de dénoncer des collègues sur internet. Cet évènement qui aura lieu les 7 et 8 janvier reprend les mêmes thèmes, en évitant soigneusement le terme d'« islamo-gauchisme » (devenu trop sulfureux?) mais en ciblant les études décoloniales, sans jamais envisager de laisser place au débat contradictoire (comme dans un vrai colloque universitaire). Ainsi, à n'en pas douter, le « colloque – sous entendu scientifique - international » annoncé ne sera rien d'autre qu'une réunion politique de propagande réactionnaire à laquelle participeront des personnes qui appellent régulièrement à la dénonciation et à la censure de collègues sur le site de l'« Observatoire du décolonialisme ». Sa présentation volontairement trompeuse vise à engager pernicieusement l'autorité scientifique de notre université.

Concernant le contenu de cette réunion de propagande, ce sont ses intervenants – qui s'en retirent - qui en parlent le mieux. Nous laisserons donc ici la parole à un collègue qui s'exprime ainsi sur [sa page Facebook](#) :

« J'ai décidé de me retirer du colloque « *Après la déconstruction* », auquel j'avais accepté de participer bien que le titre en soi me gênât quelque peu (ce n'est pas en soi le principe de la déconstruction qui est en cause, c'est l'usage qui en est fait), parce que cette manifestation me semble devenir trop ouvertement politique. Ce n'est pas en dressant une idéologie contre une autre qu'on peut travailler efficacement. En situant trop ouvertement le propos à droite ou à l'extrême droite, on commet une erreur car on légitime a contrario ceux qui placent sans complexe le leur à l'extrême gauche. L'université n'a pas à offrir une légitimité académique à des polémistes ou à des chroniqueurs de presse dont la liberté d'expression doit absolument être garantie, bien sûr, mais n'est pas du même ordre qu'un travail de recherche. Le format « table ronde » où chacun parle six ou huit minutes est directement repris à la sphère médiatique qui est la leur, celle du débat télévisé. Il ne me convient pas, à moi, d'exprimer en dix minutes mon opinion sur quoi que ce soit ; ce serait obéir à la loi des médias pour lesquels tout peut toujours se résumer. C'est pourquoi quelque'un comme moi ne pourra jamais aller à la télévision. Non, tout ne peut pas se résumer en deux phrases. J'ai protesté contre le lamentable concours « *ma thèse en trois minutes* », ce n'est pas pour me livrer à un exercice du même type. »

Une autre collègue s'exprime ainsi [sur Twitter](#) : « *Je ne me suis pas retirée du colloque, XLS m'a délogée et remplacée par un partisan de Renaud Camus. Par ailleurs mes multiples propositions d'ouverture de la programmation sur la gauche, afin de rendre compte du pluralisme du débat, n'ont effectivement jms été prises en compte* ».

Écartons tout malentendu : nous ne vous demandons pas l'annulation de cette réunion politique déguisée en colloque scientifique. Ce que nous attendons de vous, c'est un engagement lié à votre nouvelle fonction qui vous charge d'une mission de protection de la santé physique et mentale des personnels de l'université.

Pour mémoire, début 2021, comme 2000 personnes qui avaient signé [cette réponse](#) au manifeste des cents, votre prédécesseur [M. Chambaz avait pris position très clairement au sujet de l'"islamo-gauchisme"](#), à contre-courant des déclarations de la ministre Mme Vidal. Il avait en outre accordé la protection fonctionnelle aux collègues qui en avaient fait la demande après avoir été mis en cause publiquement dans cette chasse aux sorcières.

Ce que nous attendons de vous donc, c'est que vous donniez l'assurance à nos collègues :

- que vous accorderez systématiquement le bénéfice de la protection fonctionnelle à toutes celles et tous ceux qui seront mis-es en cause publiquement dans l'exercice de leur missions d'enseignement et de recherche,
- et que vous donnerez pour consigne à la direction des affaires juridiques de l'université d'effectuer un signalement auprès du ministère de l'intérieur pour toute dénonciation calomnieuse publiée sur internet ou ailleurs, sur simple demande de la personne concernée.

Veuillez recevoir, Madame la présidente, nos sincères salutations.

SUD éducation Sorbonne Université

[1] « Le défaut d'accomplissement des diligences attendues d'un président d'université pour garantir la sécurité dans son établissement peut entraîner la mise en cause de sa responsabilité pénale lorsqu'il est causé un dommage corporel à autrui. » (guide juridique « [Compétences et responsabilités des Présidents d'université et de COMUE](#) » publié par la CPU, p.103)